

SARL Audit P.F.C.

SARL Audit P.F.C.
14 rue de la fosse marine
37100 TOURS
Email : dproust@auditeom.fr
Mobile 06 52 88 16 09

LA RUISSELEE

Association

13, rue du 8 Mai
72220 SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

SARL Audit P.F.C.

LA RUISSELEE

Association

13, rue du 8 Mai

72220 SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LA RUISSELEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Changement de règles et méthodes comptables », pages 22 et 23 de l'annexe des comptes annuels, qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers applicable à compter du 1^{er} janvier 2025.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Tours, le 12 juin 2026

Le commissaire aux comptes

SARL AUDIT P.F.C.

David PROUST

✓ Certifié par  vous sign

Bilan actif

	31/12/2025 (12 mois)		31/12/2024 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Frais d'établissement (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	39 637		39 637	39 637		
Constructions	2 559 059	-1 652 707	906 352	995 045	- 88 693	- 9
Installations techniques, matériels et outillages industriels	72 373	- 47 140	25 233	17 573	7 660	44
Autres immobilisations corporelles	250 407	-198 306	52 101	72 496	- 20 395	- 28
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	29 949		29 949	456	29 493	6 468
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières (1)						
Participations	8 382		8 382	8 229	152	2
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	550		550	550		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	2 960 356	-1 898 153	1 062 203	1 133 986	- 71 782	- 6
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes				501	- 501	- 100
Créances (2)						
Créances clients, usagers et comptes rattachés	118 297		118 297	124 970	- 6 673	- 5
Créances reçues par legs ou donations						
Autres Créances	26 930		26 930	20 850	6 080	29
Charges constatées d'avance	1 945		1 945	2 296	- 351	- 15
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	260 000		260 000	260 000		
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	362 403		362 403	382 092	- 19 688	- 5
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	769 575		769 575	790 708	- 21 133	- 3
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	3 729 932	-1 898 153	1 831 779	1 924 694	- 92 915	- 5
(1) Dont à moins d'un an (brut)						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						

Bilan passif

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	7 432	7 432		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Écarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	290 238	260 464	29 774	11
Autres				
Report à nouveau	431 228	429 140	2 088	
Excédent ou déficit de l'exercice précédent à affecter				
Excédent ou déficit de l'exercice	- 41 516	31 863	- 73 378	- 230
Situation nette (sous total)	687 383	728 899	- 41 516	- 6
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	23 540	33 034	- 9 494	- 29
Provisions réglementées				
TOTAL FONDS PROPRES (I)	710 923	761 933	- 51 009	- 7
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	225 102	208 158	16 944	8
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	225 102	208 158	16 944	8
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	11 909	12 249	- 340	- 3
TOTAL PROVISIONS (III)	11 909	12 249	- 340	- 3
DETTES (1)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	667 204	764 721	- 97 517	- 13
Emprunts et dettes financières diverses (2)				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	53 379	44 754	8 626	19
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	144 788	119 538	25 250	21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 391	1 301	1 090	84
Produits constatés d'avance	16 082	12 040	4 042	34
TOTAL DETTES (IV)	883 844	942 354	- 58 509	- 6
Écarts de conversion Passif et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 831 779	1 924 694	- 92 915	- 5
(1) Dont à moins d'un an hors Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	309 064			
(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	8 247	4 634	3 613	78
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	1 253 271	1 269 212	- 15 941	- 1
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	17 311	17 311		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
- Dons manuels	750	750		
- Mécénats	55 930	24 185	31 745	131
- Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	340	137 541	- 137 201	- 100
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés	13 630	9 774	3 856	39
Autres produits	310	976	- 666	- 68
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 349 788	1 446 323	- 96 535	- 7
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	1 691	1 691		
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1) (2)	354 579	358 332	- 3 753	- 1
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	51 788	51 901	- 113	
Salaires	551 059	626 787	- 75 728	- 12
Cotisations sociales	244 129	236 483	7 646	3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	126 858	123 189	3 669	3
Dotations aux provisions		769	- 769	- 100
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés	30 574	11 340	19 234	170
Autres charges	28 706	28 598	109	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 389 385	1 437 399	- 48 014	- 3
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 39 598	8 923	- 48 521	- 544
PRODUITS FINANCIERS				
Produits de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	8 226	10 459	- 2 233	- 21
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	8 226	10 459	- 2 233	- 21
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	8 901	10 002	- 1 101	- 11
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	8 901	10 002	- 1 101	- 11
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 675	456	- 1 132	- 248
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	- 40 273	9 380	- 49 653	- 529

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
Produits exceptionnels (V)		24 248	- 24 248	- 100
Charges exceptionnelles (VI)	59	1 765	- 1 706	- 97
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- 59	22 483	- 22 542	- 100
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 184		1 184	
Total des produits (I + III + V)	1 358 013	1 481 029	- 123 016	- 8
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 399 529	1 449 166	- 49 638	- 3
EXCEDENT		31 863	- 31 863	- 100
DEFICIT	- 41 516		- 41 516	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	4 218	3 269	949	29
Bénévolat	20 824	19 151	1 673	9
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 041	22 420	2 622	12
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature	4 218	3 269	949	29
Personnel bénévole	20 824	19 151	1 673	9
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	25 041	22 420	2 622	12
(1) Redevances de crédit-bail mobilier				
(2) Redevances de crédit-bail immobilier				

Annexes

Désignation de l'association :

L'association la Ruisselée a pour but l'assistance et la bienfaisance au sens de la loi du 23 juillet 1987. Elle a pour objet :

- d'assister dans leur vie quotidienne les personnes atteintes d'un handicap mental,
- de mener dans l'intérêt des personnes accueillies et de leur famille des actions de prévention, d'entraide et de solidarité visant à la protection au développement moral, spirituel, intellectuel et physique des personnes handicapées,
- de permettre à tous ceux qui le désirent d'accéder à des services ou à des avantages pour permettre une meilleure maîtrise de son handicap personnel ou de celui d'un membre de sa famille,
- d'entreprendre, conduire, réaliser, soutenir, participer, vendre produits et services, contribuer à toutes actions de nature à favoriser la mise en œuvre de l'objet ci-dessus, directement ou indirectement,
- de soutenir, par tout moyen utile, la vocation des volontaires et des assistants dans l'accompagnement des personnes handicapées,
- de rendre tout service et de soutenir l'action menée par les structures de l'Arche,
- de développer et faire connaître la spiritualité, la dimension humaine, l'esprit communautaire de l'Arche. L'association est née en 1985.

Elle est située à Saint Mars d'Outillé dans la Sarthe, et est l'une des 35 communautés de l'Arche en France. Cet établissement médico-social accueille 29 personnes en situation de handicap mental, au sein de 3 foyers de vie et d'un centre d'accueil de jour.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 1 831 779 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 41 516 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025. Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés le 2 juin 2026 par les dirigeants de l'association.

Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

Principaux évènements de l'exercice (faits caractéristiques)

Nous n'avons pas de fait caractéristique d'importance significative à signaler au titre de l'exercice clos.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires). Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ont été appliquées pour notre entité. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Changement de règles et méthodes comptables

Conformément à la publication du nouveau PCG par l'Autorité des normes comptables (ANC) en décembre 2022 pour une mise en application à compter du **1er janvier 2025**, les comptes comptables ne devant plus être utilisés ont été supprimés ou modifiés.

Cette réforme a donc un impact sur la présentation du compte de résultat, notamment au niveau :

- Des produits de tiers financeurs
- Des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
- Des autres achats et charges externes
- Du résultat exceptionnel

Modification des comptes 2025

	Ancien numéro de compte	Nouveau numéro de compte
Remboursement RFA Le Cèdre	7911	6281
Remboursement ASP Service civique	79121	741
Remboursement aides apprentissage	79121	742
Quote-part de subventions virées au compte de résultat	777...	747...
Remboursements Ségur	7913	6494
Remboursement d'assurances	7915	615...
Remboursement formation - Part organismes	7916	6473
- Heures		64941
- ASP		741
Transfert de participations 40 ans La Ruisselée	791884	62896
Transfert de participations retraites	791886	62886
Transfert de participations camps de vacances	791887	60623901
Cotisations Arche en France	6581	6556

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

- * Constructions : de 3 ans à 50 ans
- * Installations techniques, matériels et outillages industriels : de 2 ans à 10 ans
- * Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

La Société évalue les engagements de retraite et assimilés. La dette relative à l'engagement net de la Société concernant le personnel est comptabilisée en provision pour risques et charges au passif du bilan.

Les engagements de l'entreprise se composent d'avantages long terme, postérieurs à l'emploi, consentis aux employés (en particulier, les indemnités de départ à la retraite).

Les hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

Taux d'actualisation retenu : **3,73 %**

Taux de charges : **39% pour les ouvriers/employés et 53% pour les cadres**

Âge légal de départ à la retraite : **64 ans**

- Taux de rotation du personnel : **2 %**
- Table de mortalité : **INSEE 2017-2019.**
- Taux de croissance des salaires : **3%**

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Emprunts

Les primes de remboursement sont amorties sur la durée de vie des emprunts.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Traitement comptable des subventions

Subventions d'investissement (équipement)

Les subventions d'équipement sont enregistrées en capitaux propres dès leurs octrois. Elles sont virées au résultat au rythme des amortissements des immobilisations qu'elles ont financées pour les immobilisations amortissables. Pour les immobilisations non amortissables, n'ayant pas de clause d'inaliénabilité contractuelle, elles sont étalées sur une période maximale de 10 ans.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Actif immobilisé

	31/12/2024 (12 mois)	Augmentations		Diminutions		31/12/2025 (12 mois)	Valeur d'origine des immos réévaluées
	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	
FRAIS D'ETABLISSEMENT							
Frais d'établissement							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	39 637					39 637	
Constructions	2 550 584		8 475			2 559 059	
Constructions sur sol propre	1 389 638		6 248			1 395 886	
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	1 160 947		2 227			1 163 174	
Installations techniques matériels et outillages industriels	57 648		15 475		749	72 373	
Autres immobilisations corporelles	248 926		1 481			250 407	
Installations générales, agencements, aménagements divers	943					943	
Matériel de transport	164 679					164 679	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	83 304		1 481			84 785	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours	456		29 949		456	29 949	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total	2 897 250		55 380		1 205	2 951 425	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés							
Sous-total							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	8 229		152			8 382	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	550					550	
Sous-total	8 779		152			8 932	
Total	2 906 029		55 532		1 205	2 960 356	

Amortissements

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
Frais d'établissement				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Cessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	1 555 539	97 168		1 652 707
Constructions sur sol propre	773 385	38 758		812 143
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements des constructions	782 154	58 410		840 564
Installations techniques matériels et outillages industriels	40 075	7 814	749	47 140
Autres immobilisations corporelles	176 430	21 876		198 306
Installations générales, agencements, aménagements divers	193	94		288
Matériel de transport	121 661	12 131		133 792
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 575	9 651		64 226
Emballages récupérables et divers				
Sous-total	1 772 044	126 858	749	1 898 153
Total	1 772 044	126 858	749	1 898 153

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI

Créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	550	550	
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	550	550	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	147 172	147 172	
Créances clients	118 297	118 297	
Clients douteux ou litigieux			
Autres Créances bénéficiaires et comptes rattachés	118 297	118 297	
Créances sociales	32	32	
Personnel et comptes rattachés	32	32	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Créances fiscales			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat et autres collectivités publiques - Divers			
Autres créances	26 898	26 898	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	26 898	26 898	
Charges constatées d'avance	1 945	1 945	
Total	147 722	147 722	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	1 945	1 945		
Total	1 945	1 945		

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	7 432				7 432
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	260 464		39 774	10 000	290 238
Report à nouveau	429 140		232 243	230 154	431 228
Excédent ou déficit de l'exercice	31 863	- 31 863		41 516	- 41 516
Situation nette (sous total)	728 899	- 31 863	272 017	281 670	687 383
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	33 034		9 764	19 258	23 540
Provisions réglementées					
Total	761 933	- 31 863	281 781	300 928	710 923

Ventilation des résultats par activité

	Excédent	Déficit	Total
EXERCICE N			
Résultat de l'exercice		- 41 516	
Dont Hors activités sociales et médico-sociales			
Dont Autres activités sociales et médico-sociales			
Dont Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Ecart		- 41 516	- 41 516
EXERCICE N-1			
Résultat de l'exercice	31 863		
Dont Hors activités sociales et médico-sociales			
Dont Autres activités sociales et médico-sociales			
Dont Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée			
Ecart	31 863		31 863

Subvention d'investissement

	31/12/2024 (12 mois)	Variations de l'exercice		31/12/2025 (12 mois)
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal	96 764		9 764	87 000
Quotes-parts virées au résultat	63 730	9 494	9 764	63 460
Subventions d'investissement nettes	33 034	- 9 494		23 540

Désignation	Date octroi	Montant	Antérieur	Dotation	Reste
Subvention Arche	02/11/2012	65 000.00 €	51 863.85 €	4 898.05 €	8 238.10 €
Subvention jardin partagé	01/01/2022	9 764.29 €	7 368.43 €	2 395.87 €	- €
Subvention d'aide à l'équipement	15/12/2022	22 000.00 €	4 497.78 €	2 200.00 €	15 302.22 €
Total		96 764.29 €	63 730.06 €	9 493.92 €	23 540.32 €

Fonds dédiés

	Utilisations				A la clôture de l'exercice	
	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification						
Fonds dédiés à l'investissement						
Fonds dédiés à l'exploitation						
Autres contributions financières des autorités de tarification						
Fondations abritées						
Fondations abritées						
Subvention D'exploitation						
Subvention D'exploitation						
Contributions financières d'autres organismes						
Contributions financières d'autres organismes	208 158	35 694	18 750			225 102
Ressources liées à la générosité du public						
Legs et donations						
Dons						
Mécénats						
Autres						
Total	208 158	35 694	18 750			225 102

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations - montant global	Utilisations - Dont remboursements	Transfert	A la clôture de l'exercice Montant global	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Dons chapelle	180 860.78 €	180 860.78 €	9 301.00 €			171 559.78 €	
Dons Serre	3 855.00 €	3 855.00 €				3 855.00 €	
Don terrain de pétanque	8 717.50 €	8 717.50 €	919.00 €		- €	7 798.50 €	
Don dédiés futurs projets	11 315.00 €	11 315.00 €			2 015.00 €	13 330.00 €	
Don dédiés 40 ans de la Ruisselée	3 410.00 €	3 410.00 €	3 410.00 €		- €	- €	
Don Tiny house					24 430.00 €	24 430.00 €	
Don pèlerinage avril 2026					4 128.82 €	4 128.82 €	
Total	208 158.28 €	208 158.28 €	13 630.00 €		26 445.00 €	225 102.10 €	

Ventilation des dotations et reprises sur fonds dédiés

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
Fonds reportés		
Reports en fonds reportés		
Utilisations de fonds reportés		
Total Fonds reportés		
Contributions financières des autorités de tarification		
Reports en fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification		
Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification		
Total Contributions financières des autorités de tarification		
Fondations abritées		
Reports en fonds dédiés aux fondations abritées		
Utilisations des fonds dédiés aux fondations abritées		
Total Fondations abritées		
Subvention d'exploitation		
Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisations des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Total Subvention d'exploitation		
Contributions financières		
Reports en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	30 574	11 340
Utilisations des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	13 630	9 774
Total Contributions financières	- 16 944	- 1 566
Ressources liées à la générosité du public		
Reports en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Utilisations des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total Ressources liées à la générosité du public		
Total	- 16 944	- 1 566

Provisions pour risques et charges

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Montant fin d'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES					
Pour litiges					
Pour garanties données aux clients					
Pour amendes et pénalités					
Pour pertes de change					
Pour pertes sur contrat					
Autres provisions pour risques					
Sous-total					
PROVISIONS POUR CHARGES					
Charges sur legs ou donations					
Pour pensions et obligations similaires	12 249	11 909	12 249		11 909
Pour restructurations					
Pour impôts					
Pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
Pour gros entretiens ou grandes visites					
Pour remise en état					
Autres provisions pour charges					
Sous-total	12 249	11 909	12 249		11 909
Total des provisions	12 249	11 909	12 249		11 909

Ventilation des dotations et reprises

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)
	Total	Total
EXPLOITATION		
Dotations d'exploitation		769
Reprises d'exploitation	340	
Total Exploitation	340	- 769
FINANCIER		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
EXCEPTIONNEL		
Dotations exceptionnelles		426
Reprises exceptionnelles		9 414
Total Exceptionnel		8 988
Total des dotations et reprises	340	8 219

Dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	667 204	92 424	275 560	299 220
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	667 204	92 424	275 560	299 220
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine	667 204	92 424	275 560	299 220
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	53 379	53 379		
AUTRES DETTES	147 179	147 179		
Dettes sur legs ou donations				
Dettes sociales	133 046	133 046		
Personnel et comptes rattachés	57 469	57 469		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	75 577	75 577		
Dettes fiscales	11 742	11 742		
Impôts sur les bénéfices	1 184	1 184		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	10 558	10 558		
Autres	2 391	2 391		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créiteurs				
Autres dettes	2 391	2 391		
Produits constatés d'avance	16 082	16 082		
Total	883 844	309 064	275 560	299 220
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	97 517			

Hypothèque sur le prêt souscrit en juin 2006, relatif aux travaux d'extension : 214 519 euros

Le Conseil Général a accordé sa garantie à l'association La Ruisselée à hauteur de 1 056 000 euros, soit 80% de trois emprunts d'un montant global de 1 320 000 euros, destinés à financer la construction d'un foyer de vie pour personnes handicapées de 20 places situé 13 rue du 8 mai à Saint Mars d'Outilly.

En contrepartie de la garantie accordée, l'Association La Ruisselée a consenti une promesse d'affectation hypothécaire de 1er rang portant sur les immeubles situés sur une parcelle de terrain sise rue du 8 Mai à Saint Mars d'Outilly, ladite

parcelle de terrain étant comprise dans les parcelles cadastrales section E, numéros 1144 (1ha, 43a, 13ca).

L'association La Ruisselée s'engage en outre à ne vendre ni hypothéquer ce bien sans l'accord préalable du Président du Conseil général.

En 2021, le prêt de 700 000 € a fait l'objet d'une renégociation auprès du Crédit Coopératif pour la somme de 514 000 €. Le Conseil Général a maintenu sa garantie suite à cette renégociation.

Cette garantie porte donc à fin 2025 sur 80% d'un total restant dû de 371 254 €.

L'association a souscrit au cours de l'exercice 2021 un prêt de 161 500 €.

Déblocage complémentaire en 2022 de 115 950 € pour arriver à 161 500 € (financement des travaux).

En 2024 déblocage d'un nouveau prêt de 42 000 € pour l'achat d'un Kangoo Renault.

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	16 082	16 082		
Total	16 082	16 082		

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises	2 720		2 720
Production vendue - biens	5 527		5 527
Production vendue - services	1 253 271		1 253 271
Chiffre d'affaires net	1 261 517		1 261 517

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation		7 817				7 817
Subvention d'investissement						
Total		7 817				7 817

Charges à payer

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à payer - sur emprunts et dettes assimilées				
Intérêts courus à payer - sur dettes rattachées à des participations				
Fournisseurs - Factures non parvenues	18 866	19 360	- 494	- 3
Clients - Rabais, remises et ristournes à accorder				
Personnel - Charges à payer	57 469	49 492	7 977	16
Organismes sociaux - Charges à payer	25 602	21 155	4 447	21
Etat - Charges à payer	6 412	6 183	229	4
Groupes et Associés - Charges à payer				
Charges à payer - Divers				
Total	108 349	96 190	12 160	13

Produits à recevoir

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation Euros	Variation %
Intérêts courus à recevoir - sur immobilisations financières				
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir		518	- 518	- 100
Clients - Factures à établir				
Personnel - Produits à recevoir	32	18	14	76
Organismes sociaux - Produits à recevoir				
Etat - Produits à recevoir				
Groupes et Associés - Produits à recevoir				
Intérêts courus à recevoir - Sur valeurs mobilières de placement et disponibilités	934	1 681	- 747	- 44
Produits à recevoir - Divers	26 880	20 314	6 567	32
Total	27 846	22 531	5 315	24

Résultat exceptionnel

	31/12/2025 (12 mois)	31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Total	Total	Variation Euros
ELÉMENTS EXCEPTIONNELS SUR AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
Amortissements exceptionnels des immobilisations		207	- 207
Provisions réglementées sur immobilisations		- 426	426
Dotations		426	- 426
Reprises			
Provisions réglementées sur stocks			
Dotations			
Reprises			
Autres provisions réglementées			
Dotations			
Reprises			
Provisions exceptionnelles		9 414	- 9 414
Dotations			
Reprises		9 414	- 9 414
Dépréciations exceptionnelles			
Dotations			
Reprises			
Résultat sur amortissements, provisions et dépréciations exceptionnelles		8 781	- 9 194
AUTRES ÉLÉMENTS EXCEPTIONNELS			
Produits		14 834	- 14 834
Correction d'erreur			
Changement de méthode			
Evènement majeur et inhabituel			
Autres produits exceptionnels		14 834	- 14 834
Charges		59	1 132
Correction d'erreur			
Changement de méthode			
Evènement majeur et inhabituel			
Autres charges exceptionnelles		59	1 132
Résultat sur autres éléments exceptionnels	- 59	13 702	- 13 761
Résultat exceptionnel	- 59	22 483	- 22 955

Résultat effectif global de l'entité

	Montant N	Montant N-1
Résultat comptable	- 41 516	31 863
Reprise du résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global	- 41 516	31 863
Dont résultat effectif sous gestion propre		
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée		

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exercice N-1
RESSOURCES	25 041	22 420
Dons en nature		
Prestations en nature	4 218	3 269
Bénévolat	20 824	19 151
Total	25 041	22 420
EMPLOIS	25 041	22 420
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations	4 218	3 269
Personnel bénévole	20 824	19 151
Total	25 041	22 420

Informations relatives à la fiscalité

Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

	Dotation	Reprise	Montant
Résultat de l'exercice			- 41 516
Impôt sur les bénéfices			1 184
Supplément d'impôt lié aux distributions			
Résultat avant impôt			- 40 332
Provisions réglementées			
Provisions pour hausse des prix			
Amortissements dérogatoires			
Autres provisions réglementées			
Provisions réglementées			
Autres évaluations dérogatoires			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			- 40 332

Informations relatives à l'effectif

Déclaration des effectifs

	Exercice N
Effectif moyen du personnel	22
Dont apprentis	2
Dont handicapés	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	

